

Procès-verbal de la réunion du mardi 19 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai, à dix-sept heures, les membres du Comité Syndical, nouvellement élus selon les modalités précisées dans l'article 10 des statuts du Syndicat, se sont réunis à la salle du SICOTRAL à Lerrain, sur convocation qui leur a été adressée le douze mai deux mille vingt-six, par le président sortant.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Christian ADAM, président sortant qui a procédé à l'appel des délégués.

Étaient présents :

Pour les délégués de la communauté de communes Les Vosges côté sud-ouest :

ANDELOT Serge, BALAUD Frédéric, BOGARD Gérard, DEFRAIN Thierry, DELAVILLE Nicole, DESTRIGNEVILLE Hervé, DIDIER Francis, FATET Pascal, LALLEMENT Fabrice, LEGRAS Romain, LEJEUNE Marie-Odile, POINÇOT Jean-Noël, SUNE Alain et THIERY René.

Pour les délégués de la communauté de communes Mirecourt – Dompierre :

BISCH Stéphane, CONTEJEAN Jérôme, HAYOTTE Laurent, HUEL Jean-Luc, MAIRE Claude, NOEL Gérald, THOUVENIN de VILLARET Laure et VIRION Jean-François.

Pour les délégués de la communauté d'agglomération d'Epinal :

AUBRY Michel, BLAISE Etienne, CASADEVALL Patrick, JOLLET Philippe et MAURICE Jean-François.

Le président indique que monsieur Eric DEL MISSIER est absent excusé et a donné son pouvoir pour cette séance à monsieur Gérald NOEL.

Le président déclare installer mesdames et messieurs les délégués des communautés de communes dans leurs fonctions de membres de délégués du Comité Syndical.

Sur proposition du président, les secrétaires de séance choisis sont madame Marie-Odile LEJEUNE et monsieur Stéphane BISCH.

Monsieur Christian ADAM a cédé la présidence à la doyenne d'âge, madame Nicole DELAVILLE, laquelle a fait procéder à l'élection du président.

ELECTION DU PRESIDENT

La doyenne d'âge, après avoir rappelé les articles L.5211-2, L2122-1 et suivants le Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le comité à procéder à bulletins secrets et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Président.

Messieurs Gérald NOEL et Gérard BOGARD se déclarent candidats au poste de Président.

1^{ER} tour de scrutin :

Chaque délégué, a mis son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28

Bulletin(s) blanc(s), nul(s) ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Ont obtenu Monsieur Gérald NOEL : 23 voix

Monsieur Gérard BOGARD : 4 voix

Monsieur Gérald NOEL, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

DESIGNATION DU NOMBRE DE VICE PRESIDENTS

Monsieur Gérald NOEL, président du SICOTRAL explique à l'assemblée que jusqu'à maintenant le SICOTRAL compte 4 vice-présidents répartis sur l'ensemble du territoire. Les vice-présidents ont la charge de la déchèterie de leur secteur en effectuant des visites régulières. Ils sont également des relais pour les élus de leur communauté de communes.

Le président propose de continuer sur ce fonctionnement avec 4 vice-présidents répartis comme cela :

1 Vice-président pour le secteur de DARNEY : Monsieur René THIERY

1 Vice-président pour le secteur de BAINS LES BAINS : Monsieur Jean-François MAURICE

1 Vice-président pour le secteur de MONTHUREUX/SAONE – LAMARCHE : Monsieur Pascal FATET

1 Vice-présidente pour le secteur de DOMPAIRE : Madame THOUVENIN de VILLARET Laure

Pour la désignation du nombre de vice-présidents, le président propose un vote à main levée.

A l'unanimité, le comité syndical, accepte cette proposition et vote pour 4 vice-présidents.

ELECTION DU VICE PRESIDENT EN CHARGE DU SECTEUR DE DARNEY

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Gérald NOEL, à l'élection du vice-président en charge du secteur de Darney.

Monsieur René THIERY et Madame Nicole DELAVILLE se déclarent candidats au poste de vice-président.

1^{ER} tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28

Bulletin(s) blanc(s), nul(s) ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Ont obtenu Monsieur René THIERY : 21 voix

Madame Nicole DELAVILLE : 6 voix

Monsieur René THIERY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé vice-président en charge du secteur de Darney et a été immédiatement installé.

ELECTION DU VICE PRESIDENT EN CHARGE DU SECTEUR DE BAINS LES BAINS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Gérald NOEL, à l'élection du vice-président en charge du secteur de Bains les Bains

Monsieur Jean-François MAURICE se déclare candidat au poste de vice-président. Il n'y a pas d'autres candidats.

1^{ER} tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28

Bulletin(s) blanc(s), nul(s) ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 3

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 13

A obtenu Monsieur Jean-François MAURICE : 25 voix

Monsieur Jean-François MAURICE, ayant obtenu la majorité absolue, il a été proclamé vice-président en charge du secteur de Bains les Bains et a été immédiatement installé.

ELECTION DU VICE PRESIDENT EN CHARGE DU SECTEUR DE LAMARCHE – MONTHUREUX/SAONE

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Gérard NOEL, à l'élection du vice-président en charge du secteur de Lamarche – Monthureux-sur-Saône.

Messieurs Pascal FATET et Thierry DEFRAIN se déclarent candidats au poste de vice-président.

1^{ER} tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28

Bulletin(s) blanc(s), nul(s) ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 4

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

Ont obtenu Monsieur Pascal FATET : 20 voix

Monsieur Thierry DEFRAIN : 4 voix

Monsieur Pascal FATET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé vice-président en charge du secteur de Lamarche-Monthureux-sur-Saône et a été immédiatement installé.

ELECTION DU VICE PRESIDENT EN CHARGE DU SECTEUR DE DOMPAIRE

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Gérard NOEL, à l'élection du vice-président en charge du secteur de Dompain.

Madame THOUVENIN de VILLARET Laure et Monsieur HAYOTTE Laurent se déclarent candidats au poste de vice-président(e).

1^{ER} tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28

Bulletin(s) blanc(s), nul(s) ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 4

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

Ont obtenu Madame THOUVENIN de VILLARET Laure : 16 voix

Monsieur HAYOTTE Laurent : 8 voix

Madame THOUVENIN de VILLARET Laure, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée vice-présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DES 10 MEMBRES DU BUREAU

Le président indique aux membres du comité syndical qu'il convient de désigner 10 personnes au bureau dont lui et propose que les 4 vice-présidents y participent.

Messieurs Patrick CASADEVALL, Jean Noël POINÇOT et Fabrice LALLEMENT avaient fait part de leur souhait d'intégrer le bureau.

Messieurs Claude MAIRE et Alain SUNE proposent également leurs candidatures.

Le président propose un vote à main levée.

Le comité syndical à l'unanimité accepte de procéder à cette élection à main levée.

Madame Laure THOUVENIN de VILLARET et messieurs Gérald NOEL, René THIERY, Jean-François MAURICE, Pascal FATET, Patrick CASADEVALL, Jean Noël POINÇOT, Fabrice LALLEMENT, Claude MAIRE et Alain SUNE ont été élus membres du bureau du SICOTRAL à l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES POUR EVODIA

Le président explique qu'il convient de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour représenter le SICOTRAL chez EVODIA. (Etablissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action à Epinal).

Il propose en délégués titulaires : messieurs René THIERY et Jean-François MAURICE et madame Laure THOUVENIN de VILLARET.

Il demande s'il y a des candidats pour les délégués suppléants : messieurs Michel AUBRY, Pascal FATET et Gérald NOEL se portent candidats.

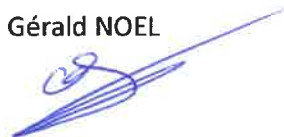
Le président propose un vote à main levée pour ce point.

A l'unanimité, le comité syndical, accepte la proposition de voter à main levée et désigne les délégués titulaires et suppléants cités ci-dessus pour représenter le SICOTRAL chez EVODIA.

La séance est levée à 19h30.

Le président,

Gérald NOEL



Les secrétaires,

Marie-Odile LEJEUNE et Stéphane BISCH

